



Revue de presse

Jeudi 3 juillet 2014

Villa N°69 Lot Benhaddadi
Chéraga - Alger
Tél : 021.37.23.09
021.37.23.37
FAX : 021.36.34.09

SOMMAIRE

A la une	3
• Le Trésor algérien enregistre un déficit de 623 milliards de dinars (El Watan).....	3
• Fiscalité pétrolière: les montants recouverts à fin avril dépassent les 15 mds de dollars (APS).....	4
• En raison de la chute des recettes de la fiscalité pétrolière : Le FRR n'a pas été alimenté pendant 4 mois (L'Econews).....	5
• Production d'électricité : 520 postes électriques seront réalisés d'ici 2024 (El Moudjahid).....	6
• Le thon algérien vendu aux Tunisiens (El Watan).....	7
• Nasri Ali Bey. Président de l'Association des exportateurs algériens : «Une politique de soutien à l'exportation fait défaut» (El Watan).....	8
Finance/banque/Bourse	10
Commerce	10
• MARCHÉ INFORMEL : 20% d'augmentation depuis le début du Ramadhan (Le Soir d'Algérie)	10
• L'Ugcaa appelle l'Etat à mettre fin à l'anarchie dans les marchés (El Watan).....	11
• PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES : Faut-il les plafonner ? (Le Soir d'Algérie) ..	11
• Fruits et légumes: le poids de la spéculation (Le Quotidien d'Oran)	13
Coopération	14
Veille.....	14
• Plusieurs projets seront inspectés : Abdelmalek Sellal aujourd'hui à Batna (Horizons)	14

A la une

Le Trésor algérien enregistre un déficit de 623 milliards de dinars (El Watan)



L'Algérie a engrangé 1.241,9 milliards (mds) de DA (environ 15,5 mds de dollars) de fiscalité pétrolière à fin avril, soit presque un tiers des recouvrements prévus dans ce cadre pour l'année 2014, selon des chiffres du ministère des Finances.

Si le montant s'affiche en baisse par rapport aux 1.546 mds de DA réalisés durant la même période de 2013, il se rapproche cependant du niveau de recouvrement de la fiscalité pétrolière budgétisée prévue par le gouvernement pour cette année et fixée à 1.577,7 mds de DA.

A fin Avril, le Fonds de régulation des recettes (FRR) n'a pas été alimenté car le montant prévisionnel des recettes fiscales pétrolières budgétisées, n'a pas été atteint durant cette période. Le FRR est alimenté par l'excédent de la fiscalité pétrolière qui représente le différentiel entre les recouvrements réels et ceux versés au budget de l'Etat.

Pour l'exercice 2014, le gouvernement prévoit un excédent de la fiscalité pétrolière de 2.023,7 mds de DA qui seront versés au FRR. La fiscalité ordinaire, représentant l'ensemble de recettes fiscales de l'Etat hors hydrocarbures, s'est affichée à fin avril en hausse à 703,5 mds de DA contre 692,4 mds de DA durant la même période de l'année passée.

Ainsi, les recettes budgétaires réalisées durant les quatre premiers mois s'élèvent à 1.945,4 mds de DA, alors que les dépenses budgétaires se sont chiffrées à 2.439,4 mds de DA, engendrant un déficit du Trésor de -623 mds de DA.

La moitié du déficit prévisionnel du Trésor pour 2014, estimé à 3.300 mds de DA sera comblée par les avoirs du FRR. Ce montant représente 18% du PIB du pays, selon des chiffres déjà fournis par le ministère des Finances. Mais le déficit réel pourrait être moins important car l'exécution des budgets a donné lieu, ces dernières années, à des écarts importants

entre les déficits projetés et ceux réalisés en raison du niveau d'absorption des crédits relativement au dessus de la moyenne.

Fiscalité pétrolière: les montants recouverts à fin avril dépassent les 15 mds de dollars (APS)

L'Algérie a engrangé 1.241,9 milliards (mds) de DA (environ 15,5 mds de dollars) de fiscalité pétrolière à fin avril, soit presque un tiers des recouvrements prévus dans ce cadre pour l'année 2014, selon des chiffres du ministère des Finances.

Si le montant s'affiche en baisse par rapport aux 1.546 mds de DA réalisés durant la même période de 2013, il se rapproche cependant du niveau de recouvrement de la fiscalité pétrolière budgétisée prévue par le gouvernement pour cette année et fixée à 1.577,7 mds de DA.

A fin Avril, le Fonds de régulation des recettes (FRR) n'a pas été alimenté car le montant prévisionnel des recettes fiscales pétrolières budgétisées, n'a pas été atteint durant cette période.

Le FRR est alimenté par l'excédent de la fiscalité pétrolière qui représente le différentiel entre les recouvrements réels et ceux versés au budget de l'Etat.

Pour l'exercice 2014, le gouvernement prévoit un excédent de la fiscalité pétrolière de 2.023,7 mds de DA qui seront versés au FRR.

La fiscalité ordinaire, représentant l'ensemble de recettes fiscales de l'Etat hors hydrocarbures, s'est affichée à fin avril en hausse à 703,5 mds de DA contre 692,4 mds de DA durant la même période de l'année passée.

Ainsi, les recettes budgétaires réalisées durant les quatre premiers mois s'élèvent à 1.945,4 mds de DA, alors que les dépenses budgétaires se sont chiffrées à 2.439,4 mds de DA, engendrant un déficit du Trésor de - 623 mds de DA.

La moitié du déficit prévisionnel du Trésor pour 2014, estimé à 3.300 mds de DA sera comblée par les avoirs du FRR. Ce montant représente 18% du PIB du pays, selon des chiffres déjà fournis par le ministère des Finances.

Mais le déficit réel pourrait être moins important car l'exécution des budgets a donné lieu, ces dernières années, à des écarts importants entre les déficits projetés et ceux réalisés en raison du niveau d'absorption des crédits relativement au-dessus de la moyenne.

En raison de la chute des recettes de la fiscalité pétrolière : Le FRR n'a pas été alimenté pendant 4 mois (L'Econews)



Le recouvrement de la fiscalité pétrolière pour les quatre premiers mois de cette année a chuté de 304, 1 milliards de dinars par apport à la même période de l'année précédente, ce qui a affecté les recettes du Fonds de régulation des recettes (FRR).

Selon les chiffres publiés par le ministère des Finances, l'Algérie a engrangé à la fin du mois d'avril dernier 1.241,9 milliards de dinars de fiscalité pétrolière, soit l'équivalent de 15,5 milliards de dollars. Un montant qui ne représente qu'un tiers des recouvrements des prévisions pour l'année 2014.

Par conséquent, le (FRR) n'a pas été alimenté car le montant prévisionnel des recettes fiscales pétrolières budgétisées, n'a pas été atteint durant cette période, alors que le gouvernement prévoit un excédent de la fiscalité pétrolière de 2.023,7 mds de DA qui seront versés au FRR pour l'exercice 2014. Le FRR est alimenté, faut-il le rappeler, par l'excédent de la fiscalité pétrolière qui représente le différentiel entre les recouvrements réels et ceux versés au budget de l'État.

Cependant, si le montant des recettes fiscales s'affiche en baisse par rapport aux 1.546 milliards de DA réalisés durant la même période de 2013, il se rapproche toutefois du niveau de recouvrement de la fiscalité pétrolière budgétisée prévue par le gouvernement pour cette année et fixée à 1.577,7 milliards de DA.

Quant à la fiscalité ordinaire, représentant l'ensemble de recettes fiscales de l'Etat hors hydrocarbures, s'est affichée à fin avril, en hausse de 703,5 milliards de dinars, contre 692,4 milliards de dinars durant la même période de l'année passée.

Ainsi, les recettes budgétaires réalisées durant les quatre premiers mois s'élèvent à 1.945,4 milliards de dinars, alors que les dépenses budgétaires se sont chiffrées à 2.439,4 milliards de dinars, ce qui engendre un déficit du Trésor de moins de 623 milliards de dinars.

La moitié du déficit prévisionnel du Trésor pour 2014, estimé à 3.300 milliards de dinars, sera comblée par les avoirs du FRR. Ce montant représente 18% du PIB du pays, selon des chiffres déjà fournis par le ministère des Finances.

Ce déficit réel pourrait être moins important car l'exécution des budgets a donné lieu, ces dernières années, à des écarts importants entre les déficits projetés et ceux réalisés en raison du niveau d'absorption des crédits relativement au dessus de la moyenne.

Production d'électricité : 520 postes électriques seront réalisés d'ici 2024 (El Moudjahid)



D.R

Le groupe Sonelgaz compte renforcer les capacités de production additionnelle nationale d'électricité durant la période 2014/2024. Dans un document dont une copie nous a été remise le groupe Sonelgaz a souligné que la production d'ici 2024, atteindra 28.582 MW, tous réseaux confondus dont 19.682 MW décidés et 8.900 MW sont en voie d'être réalisés.

Les 19.682 MW déjà décidés précise le document sont réparties comme suit : 14.710 MW en conventionnel pour le réseau interconnecté nord (RIN), 640 MW pour les TG mobiles, 594 MW TG pour le réseau PIAT, 478 MW pour les RIS dont 214 MW en diesel, 264 en turbine à gaz et 3.260 MW en ENR dont 10 MW pour la centrale éolienne en cours de construction au niveau de Kabertene. Concernant, le montant global du programme de développement de la production de l'électricité sur la même période, la même source a fait savoir qu'il est estimé à 2.996 milliards de dinars dont 1.312 milliards de dinars, pour les ENR. Pour le réseau interconnecté nord RIN période 2014 /2017, des centrales d'une capacité additionnelle totale de 15 350 MW sont en cours de réalisation. Les mises en place de ces nouvelles capacités souligne le document, sont prévues comme suit : en 2014, la mise en service de 404 MW en turbines à gaz et 560 MW en TG mobiles et en 2015 /2016 mise en service d'une capacité additionnelle de 2412 MW en TG et une centrale d'une capacité additionnelle de 8 294 MW en cycle combiné et en turbines à gaz, en 2017 la mise en place d'une capacité additionnelle de 3 318 MW représentant la partie Turbine à vapeur des centrales à cycle combiné. Pour assurer la garantie de la couverture de la demande prévisionnelle sur la période 2018/2024 des centrales d'une capacité de 8.900 seront réalisées. En ce qui concerne les réseaux isolés du Sud sur la période 2014/2024, le groupe Sonelgaz a fait savoir que la capacité décidée pour les réseaux

isolés du sud-est de 478 MW dont 176 groupes diesel d'une totale de 16 groupes turbines à gaz d'une puissance totale de 264 MW. S'agissant du réseau de transport de l'électricité à réaliser sur la période 2014/2024 a relevé la même source «est de l'ordre de 26.790 km dont 20.936 déjà décidés et 5.854 km pour les lignes en idée de projet». Le nombre de postes électrique à réaliser sur la même période est de 520 postes, totalisant une puissance de transformation de 84 440 MVA dont 408 poste déjà décidés et 112 en idée de projet. Le plan de développement du réseau de transport gaz sur la période 2014/2024, concerne essentiellement la mise en œuvre du programme quinquennal 2010/2014 par le raccordement en gaz naturel des localités des région des Hauts Plateaux et du Sud en continuité du raccordement au gaz naturel des région du Nord afin de permettre d'améliorer l'accès au réseau et l'extension du marché national du gaz dans le sud. En plus du programme national gaz et afin d'assurer la couverture de la demande en gaz naturel du marché national à long terme, des infrastructures gazières seront développées sur la période 2015/2030 pour répondre à la demande et s'assurer de sa couverture dans les normes. La structure des infrastructures gazières à développer s'articule, notamment sur la mise en place d'une dorsale Est Ouest au niveau des Hauts Plateaux, permettant de disposer de la réserve gaz nécessaire pour assurer l'alimentation des ménages, des clients ainsi que les future centrales électriques .

Le thon algérien vendu aux Tunisiens (El Watan)



Pour cette campagne de 2014 , selon notre source , le quota du thon pêché par les navires algériens a été vendu aux Tunisiens. La Tunisie dispose des fermes d'engraissement de ces poissons très demandés sur le marché mondial.

La campagne de pêche au thon se déroule dans la période allant du 25 mai au 25 juin de chaque année. Sur huit thoniers algériens qui avaient participé à cette pêche, quatre navires de la wilaya de Tipasa (Sidi Slimane ; El-Fedjr ; Younès I ; Younès II) relevant des ports de Bouharoun et Cherchell faisaient partie de la flotte.

Le quota de 243 tonnes avait été pêché. Les navires de la wilaya de Tipasa selon le Directeur de la Pêche de la wilaya avaient réussi à pêcher 120 tonnes. Le quota actuel imposé par la C.I.C.T.A (commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique) est jugé insignifiant. Le département ministériel de Sid Ahmed Ferroukhi devra mener des pourparlers avec les membres de la CICTA, les convaincre avec des arguments à l'appui , afin de ramener dans un premier temps le quota à 650 tonnes avant de le négocier vers le niveau historique de 1200 tonnes de thon à moyen terme.

Pour cette campagne de 2014 , selon notre source , le quota du thon pêché par les navires algériens avait été vendu aux tunisiens . En effet ; la Tunisie dispose des fermes d'engraissement de ces poissons très demandés sur le marché mondial. Nos voisins tunisiens sont dotés des remorques et des cages flottantes pour transporter tout le quota de thonidés pêché par les thoniers algériens. Malheureusement, l'Algérie n'a toujours pas ces moyens pour engraisser les thons.

Le plus grave , la formation relative à la pêche au thon n'existe pas. Les capitaines des 8 navires algériens (thoniers, ndlr) sont des tunisiens. Le ministère de la Pêche et de Ressources Halieutiques a embarqué dans chaque thonier , deux stagiaires de l'INSPA (institut national supérieur de la pêche et de l'aquaculture) d'Alger, durant cette campagne de pêche au thon rouge.

Depuis des années , en dépit de tous les efforts fournis par les pouvoirs publics pour relancer le secteur de la pêche en Algérie , les investisseurs avaient été intéressés par l'achat des thoniers uniquement. L'acquisition d'une ferme , des remorques et des cages flottantes coûtent excessivement chère . Un partenariat s'impose pour développer cette filière dans le secteur de la pêche . Autrement , il ne faut pas espérer décrocher un quota plus important dans la pêche au thon au profit de notre pays.

La Tunisie, avec ses petits moyens, continue à tirer profit de notre situation en revendant le thon algérien avec une plus-value plus intéressante pour son économie. Les investisseurs algériens devront se pencher sur ce volet, la pêche au thon est une filière génératrice de richesse. Hélas, personne ne veut engager un débat clair sur le développement de cette filière.

Nasri Ali Bey. Président de l'Association des exportateurs algériens : «Une politique de soutien à l'exportation fait défaut» (El Watan)

Le métier de l'exportation ne semble décidément pas trop algérien. Les exportateurs algériens rencontrent un tas d'obstacles à l'international. A quoi est due cette situation, selon vous ?

Le fait que l'Algérie est un pays mono-exportateur, cela est dû à une combinaison de deux facteurs essentiels : Il y a, primo, peu d'engagement chez l'entreprise algérienne d'aller vers l'exportation étant donné que le marché n'est pas rémunérateur pour elle ; secundo, il y a absence de vision et de stratégie nationale d'aller vers l'exportation. Si nous examinons le cadre global des exportations, nous constatons qu'il est pénalisant sur toute la ligne, notamment en matière de fiscalité.

D'ailleurs, l'acte d'exportation est toujours sous le coup du pénal, c'est-à-dire qu'il n'y a pas encore dépenalisation de l'acte d'exportation. Il faut admettre, ensuite, qu'il y a absence de compétitivité chez l'entreprise algérienne, une situation liée d'abord à son environnement direct. Si nous examinons le contexte global de l'exportation, il s'avère que nous avons perdu environ 15% de nos exportateurs à cause de la bureaucratie qui les entrave dans leur métier. Nous étions environ 600 exportateurs avant que le chiffre ne tombe à 491 aujourd'hui. Cela est dû nécessairement à des contraintes qui se dressent sur le chemin de l'exportation emprunté par les entreprises algériennes.

-Quel constat chiffré peut-on faire de cette situation ?

Lorsque nous examinons l'état du commerce extérieur de l'Algérie, nous nous rendons compte que la situation est difficile. De 2000 à 2013, nos importations ont été multipliées par 6, tandis que nos exportations ont été multipliées par 3. C'est-à-dire que nous subissons un phénomène inverse : nos importations croissent beaucoup plus vite que nos exportations, ce qui est un danger. Une politique d'intégration et de soutien à l'exportation fait défaut. En l'absence de vision, il ne faut pas s'attendre à ce que les entreprises adhèrent à une politique d'exportation qui n'existe pas. Il faut que l'entreprise sente qu'il y a un Etat derrière elle qui la soutient dans son acte d'exportation.

Dans les autres pays, ce sont les pouvoirs publics qui stimulent les entreprises à aller vers l'exportation. Preuve en est que nous exportons pour un milliard de dollars (hors hydrocarbures) alors que la moyenne régionale est de 20 milliards de dollars. Pourtant, les potentialités ne manquent pas. C'est la volonté politique qui fait défaut. D'ailleurs, un Conseil national consultatif pour la promotion des exportations existe depuis dix années, présidé par le Premier ministre, mais il n'a jamais fonctionné. Sa dynamisation pourrait marquer la naissance d'une réelle volonté politique pour une meilleure intégration dans les espaces économiques. Jusqu'à quand, continuerons-nous à intégrer des espaces économiques qui profitent aux autres ? Nous avons toujours envisagé le commerce extérieur sur la défensive.

-Le cas des jus Rouiba renseigne bien sur cette situation de blocage dont souffrent nos exportateurs, malgré l'existence d'un accord de libre-échange entre l'Algérie et la Tunisie. Quelle lecture en faites-vous ?

En effet, il est désolant de constater que nos frères tunisiens campent sur leur position selon laquelle la Tunisie est un tout petit pays qui risque d'être envahi par les produits importés. Il est temps que nos voisins se débarrassent de cette psychose et considèrent l'Algérie non comme une menace, mais comme une vraie opportunité. Il faut que vous sachiez qu'environ 2000 Tunisiens activent dans différents secteurs en Algérie.

C'est dire qu'il y a de la place pour tout le monde pour faire des affaires bénéfiques aux deux pays. Maintenant, lorsque les Tunisiens signent des accords et, ensuite, mettent des obstacles techniques au commerce, cela est contraire aux règles même de l'OMC en matière de libre-échange et de commerce équitable entre les pays. L'écart par les chiffres est révélateur : nous exportons pour environ 50 millions de dollars, essentiellement de la matière première, vers la Tunisie, alors que les Tunisiens exportent vers l'Algérie pour 500 millions de dollars de produits finis.

Finance/banque/Bourse

Commerce

MARCHÉ INFORMEL : 20% d'augmentation depuis le début du Ramadhan (Le Soir d'Algérie)

Selon l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), le marché informel a connu une hausse de 20% durant le début du mois de Ramadhan. Le marché parallèle a visiblement encore de beaux jours devant lui. Loin de diminuer, le fléau connaît une prolifération. Ainsi selon l'UGCAA, depuis le début de ce mois de Ramadhan le marché informel a augmenté de 20%. «Le pire», souligne le porte-parole de l'UGCAA, El Hadj Tahar Boulenouar, 80% des produits contrefaits et des produits alimentaires périmés sont écoulés dans le marché informel. «La prolifération du marché informel est la responsabilité des présidents des APC qui n'arrivent pas à trouver une alternative au marché parallèle», a indiqué M. Boulenouar qui appelle le ministère du Commerce à accélérer la mise en place d'un réseau de distribution dans le cadre de la réalisation de 1 000 marchés de proximité pour absorber les points de ventes informels. Le ministère du Commerce a indiqué que parmi les 1 368 points de vente informels recensés, 846 ont été éradiqués. L'UGCAA qui conteste ces chiffres officiels, avance un chiffre de 1 500 points de vente informels existants. «Puisque», argumente El Hadj Tahar Boulenouar, «nous avons 1 541 communes et nous ne recensons pas encore une commune qui ne

compte pas un point de vente informel». Par ailleurs, l'UGCAA rassure que d'ici la fin de la semaine prochaine, il y aura une baisse entre 15 à 20% sur les prix des fruits et légumes. L'organisation se base sur les déclarations des mandataires qui expliquent qu'il y aura l'arrivée de la nouvelle récolte sur les marchés.

L'Ugcaa appelle l'Etat à mettre fin à l'anarchie dans les marchés (El Watan)

"Le marché de gros est rythmé au quotidien par quatre ou cinq bourses de valeurs", constate Mustapha Achour représentant des commerçants de gros. Qu'on fixe enfin les prix par exemple ,qu'on les plafonne ,qu'il y ait une marge bénéficiaire, qu'il y ait de la traçabilité et pourquoi ne pas aller vers des bulletins d'achat, espère le représentant des commerçants de gros ,et "c'est à l'Etat de le faire". Actuellement "c'est le marché et le commerçant qui décide des prix".

Les prix des fruits et des légumes fluctuent à cause d'une situation "anarchique" du marché ,relève le responsable de l'Union générale des commerçants et des artisans algériens (UGCAA), lors d'un point de presse organisé à Alger. Le représentant des marchands de gros de fruits et légumes déplore quant à lui, une situation des plus chaotiques et qui en plus perdure depuis des années. Ecoutez-le dans le sonore qui suit:

"Sur le marché du détail les prix sont libres" :

Pour cela que l'UGCAA a tenté à travers son point de presse organisé ce mercredi 2 juillet d'attirer l'attention du Ministère du commerce: "avec le nouveau ministre nous espérons que nos revendications auront une écho et surtout qu'elles soient concrétisées" déclare Salah Souileh président de l'UGCAA.

En tous cas lors de la rencontre avec la presse ,les intervenants ont insisté pour dire que la production nationale est suffisante et le Ministère du commerce à rassurer les citoyens quant à la stabilité des prix à la veille du ramadan car il a surtout contrôlé la réalité du terrain du côté des marchés de gros uniquement. Encore une fois ,selon l'UGCAA ,le problème c'est le marché de détail où les prix sont "libres". Encore et toujours au stade des constats, chose que l'Union des commerçants regrette "amèrement", elle espère par sa énième sortie médiatique de voir ses revendications aboutir.

PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES : Faut-il les plafonner ? (Le Soir d'Algérie)

Des prix de vente des fruits et légumes plafonnés ou des marges bénéficiaires aux commerçants. C'est ce que propose l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Lors d'une conférence de presse, tenue hier animée conjointement avec le président de la fédération nationale des marchés de gros en fruits et légumes, Achour Mustapha, le secrétaire général de l'UGCAA a estimé que la situation actuelle du

marché ne peut perdurer, notamment au niveau du marché du détail. Tout en rappelant que les prix sont libres, Salah Souilah indique que son organisation a proposé au ministère du Commerce, dont le nouveau titulaire affiche selon lui davantage d'écoute et de réactivité, une alternative. Soit le plafonnement des prix ou des marges bénéficiaires aux commerçants, observe le dirigeant de l'UGCAA qui constate que cette mesure permettra d'assurer un meilleur contrôle. Par ailleurs, Salah Souilah constate « malheureusement » l'absence de résultats probants, concrets dans la réalisation des infrastructures commerciales (marchés couverts, de proximité, de détail et de gros) et dédiés également à la résorption de l'informel. Programmé depuis plusieurs années, ce projet a bénéficié d'importants montants financiers, en vain toutefois selon le secrétaire général de l'UGCAA, assez critique vis-à-vis de l'action du précédent ministre du Commerce. Un leurre, «de la poudre aux yeux», affirme Salah Souilah concernant la réalisation d'infrastructures confiée à la société Batimetal et qui ne relève, assure-t-il, que «du replatrage». Voire, il déplore que les projets de marchés de gros, lancés sous l'égide de la société publique Magros, restent encore «au stade de l'étude».

La consommation de pain diminue durant le Ramadhan

Autre intervenant à cette conférence de presse, le président de la Fédération nationale des boulangers, affiliée à l'UGCAA, Youcef Kalafat qui relève que la consommation de pain diminue sensiblement durant le mois de Ramadhan. Pour une consommation quotidienne de 72 millions de baguettes en temps normal, la demande ramadhanaesque est estimée à 24 millions de baguettes par jour selon ce représentant des boulangers. Soit une diminution de l'ordre de 70 à 75% de la consommation, observe Youcef Kalafat qui précise en outre que le nombre de baguettes non consommées diminue de 2,7 millions de baguettes en temps normal à 1,8 million de pains durant le mois de Ramadhan. L'opportunité pour le représentant des boulangers de remettre en cause la pertinence des statistiques avancées ici et là sur la consommation du pain. Abordant la problématique du prix, Youcef Kalafat indiquera que son organisation a proposé l'utilisation de deux types de farine servant exclusivement à la fabrication de pain, sur la base d'un prix subventionné de 1 500 dinars et 1 600 dinars le quintal respectivement. Une proposition dont l'UGCAA attend de connaître la réponse du gouvernement, note Youcef Kalafat qui rappelle qu'une commission nationale intersectorielle a été installée pour étudier le prix de revient du pain qui dépasse de beaucoup le prix de vente. Notons à ce propos que la farine subventionnée à 2 000 dinars le quintal, dans le cadre du soutien direct, sert tant à la fabrication du pain qu'à celle de la pâtisserie, des pizzas et autres préparations.

Vers un partenariat algéro-turc dans le lait

Notons par ailleurs qu'un partenariat algéro-turc dans l'industrie laitière est lancé selon le secrétaire général de l'UGCAA, Salah Souilah. Entériné

récemment par un protocole d'accord et soumis à la finalisation des procédures juridiques, ce partenariat devrait être opérationnel à court terme. De fait, ce partenariat qui associe des producteurs algériens à un groupement d'industriels turcs et qui porte sur un transfert de technologies et un appui à la filière, devrait booster la production nationale selon Salah Souilah. Une production qui peine pourtant à satisfaire la demande nationale, dans la mesure où le réseau de distribution est confronté à des dysfonctionnements. Certes, la création d'une Fédération nationale des distributeurs de laits et dérivés, sous l'égide de l'UGCAA, est envisagée à court terme, indiquera Salah Souilah. Toutefois, la distribution de lait est soumise à des perturbations, notamment dans la capitale et en raison de la vétusté des équipements de la laiterie publique de Birkhadem qui produit à hauteur de 450 000 litres par jour. C'est ce que relèvera un représentant des distributeurs d'Alger, Amine Belout, qui mettra en cause la pertinence de l'augmentation de 20% de la production, annoncée par le président du groupe public Giplait. Selon le représentant des distributeurs, le déficit en lait pour la capitale s'élève à hauteur de 180 000 litres par jour, pour une consommation quotidienne de 600 000 litres.

Fruits et légumes: le poids de la spéculation (Le Quotidien d'Oran)

La flambée des prix des fruits et légumes et d'autres denrées alimentaires est appelée à se reproduire chaque ramadhan, et ce jusqu'à «l'éternité» si les pouvoirs publics n'interviennent pas pour mettre le holà à cette situation.

Telle est la conception des commerçants affiliés à l'UGCAA qui ont animé hier une conférence de presse à l'issue de la rencontre avec le ministre du Commerce, Amra Benyounès, pour présenter les résultats de la réunion.

Le président de la Fédération nationale des marchés de gros en fruits et légumes, Achour Mustapha, est catégorique: «Les produits sont disponibles et en quantité suffisante». Le problème récurrent de la flambée des prix à chaque ramadan est dû, selon l'orateur, au manque d'organisation dans certains marchés de gros et à l'anarchie qui prévaut dans la distribution et qui obéit au diktat de l'informel et des spéculateurs.

Il a précisé que les prix connaissent pour le moment une stabilité dans les marchés de gros en citant le marché des légumes de Khemis El Khachena mais, signale-t-il, 65 % des produits circulent dans le marché parallèle. Les prix se décident par des «courtiers» et dans des cafés. Ils achètent les fruits et légumes devant l'enceinte des marchés de gros non à l'intérieur. «Des centaines de camions font de la revente des produits agricoles à la sortie des marchés de gros à des prix fixés par les spéculateurs» a-t-il mentionné.

Le secrétaire général de l'UGCAA, Salah Souilah, a mis l'accent sur la nécessité de limiter la marge bénéficiaire et sur l'affichage des prix des produits à l'entrée de chaque marché. En plaidant en outre pour l'organisation des marchés de gros et des marchés de proximité et en critiquant la politique «de replâtrage» menée jusqu'à nos jours en matière de création de divers marchés. Il a précisé que les pouvoirs publics avaient promis la création 2010 et 2014, de 1000 marchés de proximité, mais aucun marché adéquat n'a été réalisé pour le moment. «Ils ont créé des surfaces de ventes, des petits carrés, qui ne ressemblent guère à des locaux de commerces», a-t-il souligné.

Il a regretté le fait que les pouvoirs publics n'ont jamais inclus les propositions ou les recommandations formulées par les artisans et les commerçants qui sont sur le terrain, notamment les adhérents de l'UGCAA dans l'élaboration des textes de projet de loi.

A noter que les différentes fédérations affiliées à l'UGCAA ont dénoncé «les chiffres erronés» annoncés par certaines personnes qui ne sont pas du métier. Le président de l'Union nationale des boulangers, Ghaltaf Yousef, s'est dit étonné de lire dans des articles de la presse que 20 millions de baguettes de pains sont jetées par jour «pourtant, la consommation du pain baisse durant le mois sacré, on produit 24 millions de baguettes par jour, comment peut-on jeter 20 millions de baguettes par jour, c'est démesuré !» a-t-il souligné en précisant qu'en dehors du ramadan, sur 72 millions de baguettes de pain produites, 2,7 millions ne sont pas consommées.

De son côté, le représentant des distributeurs du lait à Alger, Amine Belout a affirmé que la production en matière de lait au complexe de Birkhadem connaît une certaine perturbation, voire une baisse de production. «On est à 300 000 litres par jour, alors qu'on produisait 450.000 à 480.000 litres par jours», a-t-il mentionné. Et d'expliquer cette perturbation par la vétusté des équipements qui nécessitent une rénovation pour pouvoir produire plus. L'orateur a démenti les propos du directeur général du groupe Giplait, Harim Mouloud, ayant annoncé une augmentation de production de 20 % de lait.

Coopération

Veille

Plusieurs projets seront inspectés : Abdelmalek Sellal aujourd'hui à Batna (Horizons)



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est attendu aujourd'hui à Batna pour une visite de travail et d'inspection. Cette visite sera consacrée à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement de cette wilaya. « Cette visite qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, permettra d'examiner l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement de cette wilaya », selon le communiqué du Premier ministre. Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, procédera à la mise en service et au lancement de projets socioéconomiques. A cette occasion, il donnera le coup d'envoi des travaux de construction d'une route devant relier la wilaya de Batna à l'autoroute Est-Ouest. Il inaugurera, également, l'échangeur Nord de la ville de Batna. L'amélioration de l'alimentation en eau potable dans cette wilaya est l'un des objectifs tracés grâce au raccordement du barrage de Koudiet Medouar, près de Timgad, à l'ouvrage de Beni-Haroun. Le Premier ministre inspectera le fonctionnement du plan d'urgence mis en place en mars dernier qui a permis de garantir l'alimentation en eau potable de plusieurs villes dont Batna, Tazoult, Aïn Touta, Barika et la zone d'Arris. Il procédera, aussi, à l'inauguration, au chef-lieu de wilaya, du centre anticancer en donnant le coup d'envoi du traitement par radiothérapie du premier patient de ce nouvel établissement de dimension régionale. Au centre de Batna, Sellal se rendra au nouveau pôle urbain Hamla-3 où il remettra symboliquement les clés de leurs appartements à des bénéficiaires du programme de logements publics locatifs, avant d'inspecter sur le même site un projet de 100 logements socio-participatifs.